

PÔLE AQUALUDIQUE TAILLANDIER

A Carcassonne, le bâtiment d'origine de ce complexe aquatique nécessitait une restructuration autant pour son usage que pour sa structure; il a été réaménagé et étendu sur la plage existante. Le programme supplémentaire vient en extension sur le nord de la parcelle, en impactant au minimum l'emprise au sol. Entre ces deux volumes est glissé le hall d'accueil. L'équipement se doit d'être lisible et utilisable par tous de façon simple et claire. Un parvis-rampe généreux dessert une grande entrée accessible. Ce hall, centre névralgique du projet et depuis lequel l'usager peut apercevoir toutes les activités, dessert les installations sans créer de longues circulations. La construction conjugue béton et bois. Sur un socle en béton, la maçonnerie constitue la grille structurelle et constructive. En façade, les poteaux supportent de grandes menuiseries de 4 m de hauteur. Sur cette structure, un système constructif en bois lamellé collé sous forme de caissons porte la toiture. Ce dispositif permet de franchir des portées de plus de 30 m avec une retombée qui s'aligne sur la poutre de couronnement périphérique en béton. Pour la partie accueil fitness et administration, un système poteaux-poutres en béton a été mis en œuvre. *M.P.*



Photos Roland Halbe

LIEU : Carcassonne (Aude)

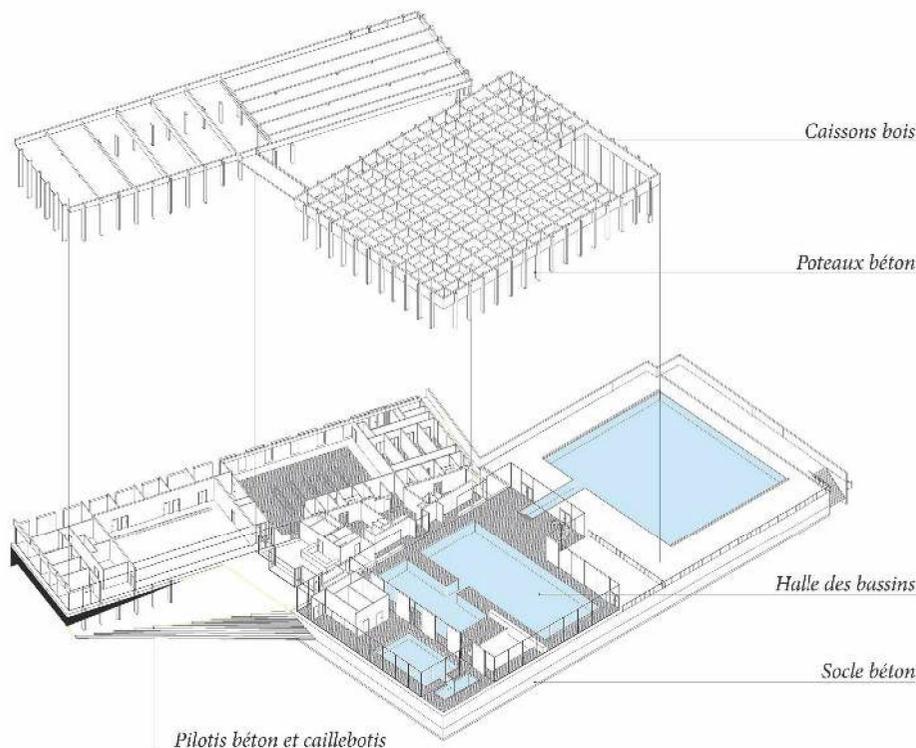
MAÎTRISE D'OUVRAGE : ville de Carcassonne

MAÎTRISE D'ŒUVRE : TAA-Taillandier Architectes Associés, architecte; Betem, BET structure; Patrick Tual, BET fluides; Spie Batignolles Sud-Ouest, constructeurs

PROGRAMME : réaménagement et extension d'un complexe sportif aquatique, 2 bassins intérieurs, espace balnéo, solarium, bassin extérieur, espace cardio fitness, salles de massage, vestiaires, bureaux

SURFACE : 2 222 m²

COÛT : 10,8 M€



AXONOMÉTRIE

